



Les formations de la Conférence des Bâtonniers

LA GESTION ORDINALE DES MODES D'EXERCICE

LIMOGES

Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022

La formation se déroule en deux lieux :

Vendredi

Conseil départemental de la Haute-Vienne

&

Samedi

Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne



Jeudi 6 octobre

Salle des pas perdus de la Cour d'Appel de Limoges
Place d'Aine - Limoges

- 14h30** **Départ Maison de l'Avocat**, 8 place de W. Churchill-Limoges
- 15h00** **Visite du centre de la mémoire d'Oradour sur Glane**
- 17h30** **Retour Maison de l'Avocat**, 8 place de W. Churchill-Limoges
- 19h30** **Accueil des participants**
Par Bertrand VILLETTE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges
- Cocktail dinatoire offert par l'Ordre des avocats de Limoges**
Salle des pas perdus de la Cour d'Appel de Limoges

Vendredi 7 octobre

Conseil Départemental de la Haute-Vienne
11 rue François Chénieux - Limoges

- 8h45** **Accueil des participants**
- 9h15** **Ouverture des travaux**
Bruno BLANQUER, président de la Conférence des bâtonniers
Bertrand VILLETTE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges
- 9h30** **Présentation et mise en perspective de la formation**
Réjane CHAUMONT, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tarbes
- Modérateur** : *Bertrand VILLETTE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges*
- 9h45** **LA GESTION ORDINALE DES MODES TRADITIONNELS D'EXERCICE**
- Les inscriptions au tableau**
Frédéric OLIVÉ, vice-président de la Conférence des Bâtonniers du Grand Sud-Ouest, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges
- 10h15** **Questions**
- 10h25** **Les obligations ordinales**
- **Cotisations**
 - **CARPA**
 - **Taxation des honoraires**
 - **Discipline**
- Nathalie DUPONT, membre du bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse*
Frédéric MORTIMORE, vice-président de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche
- 11h00** **Questions**
- 11h10** **Pause**
- 11h20** **Vie sociale et contrôle ordinal**
Serge NONORGUE, ancien membre du bureau de la Conférence des Bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes
- 12h20** **Questions**
- 12h30** **Déjeuner sur place**

Vendredi 7 octobre

Conseil Départemental de la Haute-Vienne
11 rue François Chénieux - Limoges

Modérateur : *Edith VERGER-MORLHIGEM, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges*

14h00 Difficultés économiques de la structure

Réjane CHAUMONT, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tarbes

14h30 Questions

14h45 LA GESTION ORDINALE DES NOUVEAUX MODES D'EXERCICE

La gestion ordinale de l'interprofessionnalité

Abel-Henri PLEINEVERT, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges

Catherine AUTEF, avocat au Barreau de Limoges

Serge NONORGUE, ancien membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes

16h30 Questions

17h00 Fin des travaux

17h15 1^{er} Départ pour le Musée des Beaux-Arts (visite de 17h30)

(devant le Rectorat de Limoges proche du Conseil départemental)

17h30 Musée des Beaux-Arts visite privée de la Collection d'Emaux

Visite 45 mn – inscription obligatoire

17h45 2^{ème} Départ pour le Musée des Beaux-Arts (2^{ème} visite de 18h00)

(devant le Rectorat de Limoges proche du Conseil départemental)

18h30 1^{er} Retour devant le Rectorat de Limoges (visite de 17h30)

18h45 2^{ème} Retour devant le Rectorat de Limoges (visite de 18h00)

20h00 Dîner de gala au Musée Nationale de la Porcelaine Adrien Dubouché

Place Winston Churchill - Limoges

23h30 Soirée à la Maison de l'Avocat organisée par le Barreau

Samedi 8 octobre

Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne
16 place Jourdan - Limoges

9h00 **Accueil des participants**

Modérateur : Frédéric OLIVÉ, vice-président de la Conférence des Bâtonniers du Grand Sud-Ouest, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges

9h30 **La gestion ordinale de la pluralité d'exercice**

Jean-Marie CHABAUD, membre du Collège ordinal du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nîmes

10h10 **Questions**

10h20 **Pause**

10h45 **La RCP des structures d'exercice**

Nicolas LHOMMEAU, directeur Juridique et Compliance de la société de courtage des Barreaux - (SCB)

11h45 **Questions**

12h00 **Clôture des travaux**

Bruno BLANQUER, président de la Conférence des bâtonniers

12h15 **Déjeuner - buffet sur place**

Une attestation de participation correspondant à 10h de formation vous permettant de faire valider cette formation par votre Ordre, vous sera délivrée par l'IFOC.

SESSION DE FORMATION

Intitulé de la formation

La gestion ordinaire des modes d'exercice

Durée :

10h

Objectifs pédagogiques (thèmes abordés) :

A l'issue de la formation le participant aura appris à :

- Mettre en pratique de la gestion des inscriptions au tableau
- Distinguer cas général et cas particulier des inscriptions au tableau
- Gérer les obligations ordinaires
- Instaurer le contrôle ordinal
- Détecter les difficultés économiques de la structure
- La gestion ordinaire de l'interprofessionnalité
- La gestion ordinaire de la pluralité d'exercice

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Gérer les inscriptions au tableau
- Connaître les différents cas inscriptions au tableau
- Appliquer les obligations ordinaires
- Etablir le contrôle ordinal
- Reconnaître les difficultés économiques de la structure
- Appliquer la gestion ordinaire de l'interprofessionnalité
- Appliquer la gestion ordinaire de la pluralité d'exercice

Pré-requis :

Formation ouverte aux avocats et plus particulièrement aux bâtonniers, vices-bâtonniers, bâtonniers élus, aux membres du Conseil de l'Ordre, des administrateurs des CARPA et des membres des conseils régionaux de discipline.

Modalités d'accès :

Inscription avec un bulletin d'inscription adressé par mail et bulletin accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers www.conferecedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Du vendredi 7 au samedi matin 8 octobre 2022

Lieu de la formation :

Conseil Départemental de la Haute-Vienne 11 rue François Chénieux – 87000 Limoges
Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Haute-Vienne -16 place Jourdan – 87000 Limoges

Tarif de la formation :

Frais d'inscription (hors dîner et visite) : 180€
TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de la formation (questions intégrées dans le questionnaire d'évaluation de la satisfaction)

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de participation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique
Le référent pédagogique est la présidente de la commission de Formation et perspectives.
Le référent handicap, responsable des manifestations de la Conférence des Bâtonniers